

**SELARL GPS AVOCATS
Cabinet VALENCE
Immeuble le Valentia
62, avenue Sadi Carnot
26 000 VALENCE**

**SELARL GPS AVOCATS
Maître Florence SERPEGINI
62 avenue Sadi Carnot
26000 VALENCE**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de VALENCE, siégeant à ladite ville au Palais de Justice Place Simone VEIL 26000 VALENCE.

Un local à usage d'habitation à aménager au premier et deuxième étage (combles)

Sis 61 quai Maurice BARJON à BOURG LES VALENCE

**Le JEUDI 20 FÉVRIER 2025 à 10 heures
Au palais de justice de VALENCE**

**Mise à prix : 10 000,00 €
(dix mille euros)**

A la requête du :

Syndicat des copropriétaires LA FERME, sis 61 quai Maurice BARJON 26500 BOURG LES VALENCE, représenté par son syndic en exercice la **SARL DE MAISON PIERRE**, inscrite au RCS de ROMANS SUR ISERE sous le numéro 950 409 029, dont le siège social est sis 8 rue des Alpes 26000 VALENCE

Par le Ministère de : **la SELARL GPS AVOCATS représentée par Maître SERPEGINI Florence**

Sur la commune de BOURG LES VALENCE (DROME) :

Dans un immeuble en copropriété dénommé LA FERME sis 61 quai MAURICE BARJON, cadastré C 237 pour une contenance de 00ha 05a 12ca

Le lot numéro dix-huit (18) :

Un local à usage d'habitation à aménager au premier et deuxième étage (combles)
Et les 645/10 863èmes des parties communes générales.

Le lot numéro huit (8) :

Une cave au sous-sol
Et les 11/10 863èmes des parties communes générales.

Au jour du procès verbal descriptif des lieux, le bien n'était pas occupé.

L'immeuble pourra être visité avec le concours de la SCP VERNET-LOLLINI & BALZAN Commissaires de Justice associés à CHABEUIL 26 le 5 février 2025 de 9h à 10h.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la DROME, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au greffe du juge de l'Exécution du tribunal Judiciaire de VALENCE ou au cabinet de l'avocat poursuivant, SELARL GPS AVOCATS, Me SERPEGINI, 62 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE 04 75 42 08 04 / cabinetvalence@gpsavocats.com

CONSIGNATION

Toute personne intéressée devra remettre au Conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA COMPTE SEQUESTRE ADJUDICATION représentant 10 % du montant de la mise à prix, **avec un minimum de 3 000 €**, ou une caution bancaire irrévocable.